



Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 23 février 2009 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et donne délégation à monsieur le Maire de prendre toutes dispositions nécessaires à la mise en œuvre des points suivants :

- Avenant de prolongation gratuite de la convention pour la réhabilitation du lavoir avec l'association Verso, suite aux retards et difficultés rencontrés sur le chantier.
- Convention avec le Centre de Gestion du Tarn pour le classement et l'archivage des archives communales.
- Convention de nettoyage et de réhabilitation des sentiers et escaliers du Vieux Village dans le cadre du PLIE avec la Régie de Quartier de Lapanouse.
- Signature d'un marché avec la société SPTM pour la réfection du court de tennis
- Création d'un ossuaire dans l'enceinte du cimetière confiée aux Ets Gilles Clamouse.

☞ **Le monument aux morts :** le Conseil Municipal étudie trois devis pour la pose d'un monument aux morts.

☞ **Budget d'investissements propositions :** le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire les projets suivants au budget 2009 et le présenter au contrat d'agglomération :

- Projet Maison Blatgé : ce projet est motivé par deux objectifs principaux, garder une activité commerciale sur le village et créer des logements locatifs sociaux, le tout destiné à aménager et animer le lieu de vie que constitue le centre bourg en liaison avec le déroulement de l'OPAH communautaire. Ce projet sera décomposé en trois phases: achat de l'immeuble, réhabilitation du rez-de-chaussée en trois locaux (commerce multiservices-point poste, création d'un local à louer et d'une salle destinée à des projets associatifs et culturels), réalisation à l'étage de logements sociaux sous maîtrise d'ouvrage d'un opérateur social.
- Agrandissement de la Salle Pierre Valax : un projet tenant compte de l'intégration du bâtiment dans le périmètre de protection du château est en cours d'étude avec l'architecte des bâtiments de France et le CAUE.
- Réhabilitation de la Maison Pour Tous.
- Aménagement d'un terrain bicross : à la demande de pratiquants de ce sport résidant sur la commune, appuyés par une association Albigeoise, qui exposent l'absence d'un tel équipement sur le territoire de la Communauté d'agglomération depuis la disparition des terrains qui étaient situés sur le site des portes d'Albi. Une partie du terrain du site de Puech rampant se prêterait parfaitement à une telle réalisation
- Création d'une aire de jeux pour enfants : cette demande émane du conseil municipal jeunes et participerait par une implantation à proximité du centre bourg à l'animation du village en liaison avec le déroulement de l'OPAH communautaire.
- Sécurisation arrêts de bus : dans le cadre du transport scolaire sur le chemin du Touat et le chemin de Jussens, deux projets font l'objet d'une analyse par le service transport C2A et les services du département.

☞ **Questions diverses :**

- Piste cyclable : un projet de piste qui traverserait la Commune dans une liaison douce Albi, Castelnaud, Marssac, Terssac, Albi est proposé par le Conseil Général. La communauté d'agglomération serait la collectivité la mieux adaptée pour assurer le portage et la maîtrise d'ouvrage de ce projet.
- Salle Pierre Valax : l'auto laveuse de la salle ne fonctionne plus et sera remplacée.

Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 6 avril 2009 :

Les comptes administratifs 2008 et affectations des résultats de la commune, du CCAS, de l'Assainissement Collectif sont présentés et sont conformes au compte de gestion de la trésorerie d'Albi Ville et Périphérie.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal qui les accepte à l'unanimité :

- le budget primitif principal 2009
- le budget primitif assainissement 2009
- le budget primitif du CCAS 2009

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine les différentes simulations découlant du budget sur plusieurs scénarios d'application de taux de taxes. Après discussion, les taux suivants sont proposés :

- Taxe d'habitation 6.41 %, foncier bâti 16.00 %, foncier non bâti 73.06 %

Ces taux correspondent à une augmentation de 2% pour la taxe d'habitation et de 3% pour les deux taxes foncières.

- Taxe d'assainissement : taux au m3 HT : 0.21 HT, redevance fixe : 21 € HT, (à effet du 01 mai 2009)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal vote à la majorité la mise en application de ces taux de taxes.

☞ **Subventions aux associations :** les montants suivants, approuvés à l'unanimité, sont alloués à : Coopérative Scolaire 200 €, Cercle Culturel 650 €, ADMR 550 €, Radio Albigeois 50 €, Association de Prévention Routière 75 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et donne délégation à monsieur le Maire de prendre toutes dispositions nécessaires à la mise en œuvre des points suivants :

- SIAEP : adhésion au SIAEP des communes d'Amarens, Frauseilles et Noailles, à leur demande.
- Indemnité allouée à la Trésorière : le Conseil Municipal, à la majorité (8 voix pour, 7 contre, 2 abstentions) a voté un taux de 60 % sur la somme maximale pouvant lui être allouée. Le taux retenu étant aligné sur celui retenu dans la fixation des indemnités du maire et des adjoints.
- Acquisition foncière Pages : concerne un terrain destiné à augmenter la capacité des parkings de la zone de loisirs d'une contenance de 1792 m², cadastré AY11, au prix estimé par les domaines de 0.46 € le m².
- Demande à Mr le Préfet du Tarn d'accorder un droit de séjour à quatre familles tchétchènes : adoptée à la majorité (7 voix pour, 6 contre, 2 abstentions).

☞ **Questions diverses** : L'apéritif traditionnel de bienvenue de Concordia sera couplé avec l'inauguration de l'allée piétonnière de la mairie au pont de Martianne, de la fin des travaux d'aménagement de la traversée du village et des travaux de rénovation du lavoir de la Mouline.

Les délibérations des réunions du Conseil Municipal sont consultables sur le site de la Mairie.

Actualité municipale :

- **La Tour** : le maire a décidé d'en fermer l'accès suite aux événements tragiques du mois d'avril en attendant de trouver des solutions pour sécuriser le site.
- **Equipements enterrés** : la mairie, en collaboration avec la C2A, renforce les dispositifs de collecte des déchets ménagers de notre commune dans le respect des normes HQE (Haute Qualité Environnementale). Quatre équipements enterrés sont à disposition de tous sur le parking de la mairie pour le captage des ordures ménagères, des emballages, du papier et du verre et seront collectés régulièrement. Les ordures ménagères seront placées dans des sacs fermés de 50 l maximum avant introduction dans la borne tambour ; les emballages, le papier et le verre seront déposés en vrac dans les bornes correspondantes. De ce fait, les riverains immédiats (mairie, école, restaurant, épicerie et rue Aubijoux ne seront plus collectés en porte à porte à compter du 13 mai. Les personnes concernées seront informées individuellement par courrier. Renseignements au 05 63 49 13 50.
- **Réseau des écoles** : le poste d'animateur est supprimé malgré un courrier adressé, avec le soutien des parents, à l'Académie par les trois maires et conseillers généraux concernés.
- **Dans le cadre de l'OPH** : un programme de réhabilitation du logement privé avec des aides de l'état est mis en place dans la commune. Il concerne les immeubles d'habitation de + de 15 ans en résidence principale ou loués, occupés ou vacants, dans le périmètre du bourg élargi jusqu'au Tarn. Renseignements à la mairie.
- **Elections Européennes** : elles se dérouleront à la mairie le 7 juin de 8h à 18h.
- **Conseil Municipal Jeunes** : les 13 membres élus du CMJ ont désigné le 27 juin : Manon Lopes, maire, Adrien Vidal-Spakin, 1^{er} adjoint et Audrey Molinier, 2^{ème} adjoint. Leurs travaux seront relayés par le site de la mairie.
- **Travaux à la Salle Pierre Valax** : la municipalité remercie toutes les bonnes volontés qui se sont mobilisées pour remettre la salle à neuf. Les photos de la journée sont visibles et téléchargeables à la mairie.
- **ADSL** : une réunion d'information se tiendra sur le sujet le lundi 8 juin à 18h30 à la mairie.
- **Entretien des parties privées** : il est rappelé aux propriétaires leur obligation de ne pas laisser en friches leurs terrains non bâtis situés à l'intérieur des zones d'habitation.
- **Travaux** : les travaux de rénovation de l'habitat sont réglementés et soumis, dans le périmètre du château, à l'agrément de l'architecte des bâtiments de France. Ils doivent faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

Actualité des associations :

- **Le Tennis Club** organise une après-midi récréative **ouverte à tous** le samedi 30 mai. Au programme : 16 h inauguration du terrain confort en gazon synthétique - 16h/18h30 découverte du terrain, initiation au tennis (enfants et adultes), animations et jeux divers. Apéritif et buffet à partir de 18h30. Renseignements au 05 63 47 52 37.
- **Le Club de Volley Ball du PUC 81** : organise les 4^{ème} FISO les 30 et 31 mai aux gymnases du Sequestre et de Puygouzon. ce tournoi accueillera 12 équipes (120 participants) venues de Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes et pour la première fois d'Espagne dans le but de désigner les champions féminin et masculin du Grand Sud Ouest. Renseignements au 05 63 46 13 42.
- **APE** : marché dans la cour de l'école le 6 juin de 9h à 12h avec, en plus des exposants habituels, une braderie de vêtements d'enfants. Buvette sur place et pâtisseries de l'Hôtel Besson sur commande.
Kermesse des écoles le 26 juin après la classe avec jeux et tombola puis repas pris en commun.
- **Au Cercle Culturel** : Gala de danse le 27 juin à la Salle des Fêtes. Contact : M.Lou Fons au 05 63 60 86 87.
- **Football Club** : la saison du FCCL se termine avec un titre de Champion du Tarn des – de 13 ans et par l'accession de la réserve Senior en Excellence tandis que l'équipe fanion a assuré son maintien en Promotion Ligue. A venir : tournoi de foot senior à 7 suivi d'une bodéga, le 6 juin et le tournoi Poussins le 12 juin. Toute l'actualité du Club se trouve désormais sur le site <http://fccl.e-monsite.com>
- **Fêtes de la Saint-Barthélémy** : elles se dérouleront les 28, 29 et 30 août sur l'aire de loisirs de la Salle.

